

CHAPITRE QUÉBEC

OFFICIER - TRÉSORIER / TRÉSORIÈRE

MANDAT DU RÔLE

Assure l'intégrité, la stabilité et la pérennité financière de l'ACMP QC par le biais d'une planification et gestion efficace et transparente des fonds et actifs du chapitre.

OBJECTIFS VISÉS

- Effectue la mise à jour annuelle des membres du conseil d'administration auprès du registre des entreprises
- Maintient la documentation du processus de gestion financière l'ACMP QC:
 - Détails des comptes bancaires, placements et signataires
 - Exercice budgétaire (base annuelle)
 - Réconciliation bancaire et mise à jour des projections financières (base mensuelle)
 - Gestion des revenus (redevances, événements, commandites, etc.)
 - Gestion des dépenses (services, licences, abonnements, assurances, événements, etc.)
- Mène la planification budgétaire du chapitre.
- Effectue les paiements des fournisseurs et rembourse les dépenses encourues par les membres du conseil d'administration.
- Effectue la réconciliation bancaire et la mise à jour des projections financières.
- Assure la production annuelle des états financiers en collaboration avec la firme comptable retenu du chapitre.
- Participe dans l'élaboration et l'exécution de stratégies de maximisation des revenus et optimisation des dépenses pour le chapitre avec les officiers et responsables des pôles d'activités.

MISES À JOUR ET CHANGEMENTS

Date de création ou de révision : 14 juillet 2021 par Claude St-Hilaire

Ce document sera révisé annuellement et mis à jour, au besoin, suite à l'adoption du plan stratégique annuel. Le présent document reflète l'alignement avec les objectifs stratégiques 2021/22.